

La convention éducation prioritaire avec SCIENCES PO PARIS

Depuis plusieurs années, nous accompagnons les élèves qui souhaitent intégrer Sciences Po Paris dans le cadre d'une convention tri annuelle.

Ecole internationale qui mène des partenariats avec 400 universités dans le monde, Sciences Po offre des conditions d'études particulièrement favorables à nos élèves dans le cadre d'un cursus universitaire prestigieux et reconnu à l'international. C'est une grande école qui intègre environ 30% de boursiers.

Les conditions d'admission :

- Avoir effectué toute sa scolarité (de la seconde à la terminale, avec une progression positive de la scolarité (résultats, assiduité et implication) sur les trois ans au lycée du NOORDOVER) et ce quelques soit la catégorie socio-professionnelle de la famille,
- Participer aux séances de formation et de préparation prévues par le lycée et réalisée par une équipe d'enseignants expérimentés,
- Postuler sur le logiciel national d'affectation post-baccalauréat.
- Préparer un dossier de presse, sur un thème choisi par l'élève, selon les conditions demandées et le présenter devant un jury d'admissibilité dont la présidence est assurée par le Proviseur du lycée,
- Obtenir le baccalauréat au premier groupe d'épreuve,
- Etre admis suite à un oral qui se déroule dans les locaux de Sciences Po et avec un jury constitué de membres désignés par l'école.

La scolarité à de Sciences Po Paris :

- Le logement est assuré sur Paris (avec une priorité donnée aux boursiers et selon l'éloignement de la capitale),
- Le Bureau des élèves apporte une aide pour trouver un logement le cas échéant,
- L'école majore de 75% le montant de la bourse attribuée par le CROUS,
- Un bon d'achat pour les manuels (150 euros) est attribué en début de première année,
- Pas de frais de scolarité pour les élèves boursiers,
- Tutorat réalisé par un « ancien » la première année,
- Possibilité d'intégrer un campus délocalisé : Le HAVRE, REIMS...
- Une troisième année à l'étranger au sein d'une des 400 universités partenaires de l'école.